

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le VINGT HUIT AVRIL, deux mil vingt-six à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni, à la mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de monsieur le maire, Christophe AZAMA.

PRESENTS : M. AZAMA Christophe - M. BERGOUNIOUX Laurent - Mme MALGOUYAT Florence - M. LESCALMEL Nicolas - M. SARAZIN Emmanuel - M. MARIONNEAU Clément - Mme LERAY Jessica - Mathieu PAIRAUD- Éric BROSSARD - Roberto CASTRO - Stéphanie FOLLET- Nicolas GERON- Dominique LE GREL - Angélique LOCHE - Rachel PAIRAUD - Lénaïc POCHON - Laetitia LUC

ABSENTS REPRESENTÉS : Amandine LANDRIAU (pouvoir donné à L. LUC) - Mélanie FLUTRE (pouvoir donné à M. SARAZIN)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Roberto CASTRO

Il a été procédé conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, M. Roberto CASTRO, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre d'élus	Présents	Votants	Date de convocation	Date d'affichage
19	19	19	15/04/2026	15/04/2026

➤ **Finances : Affectation des résultats 2025 - Budget de la Commune**

Le vote du Compte unique financier constitue l'arrêté du compte du budget principal de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La section de fonctionnement du budget principal fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2025 de 1 194 761.13 €.

Il est constitué du résultat de l'exercice 2025 cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

Résultat à la clôture de l'exercice 2025	Résultat reporté 2024	Résultat cumulé 2025 à affecter
375 769.25 €	818 991.88 €	1 194 761.13 €

La section d'investissement fait apparaître un déficit de financement cumulé de :
65 465.91 €

Résultat de clôture de l'exercice 2025	Résultat cumulé reporté 2024 à reporter	Résultat cumulé 2025 à reporter	Restes à réaliser
		65 465.91 €	262 300.00 €
302 866.19 €	-237 400.28 €	- 196 834.09 €	

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte financier unique 2025 du budget principal,

Entendu l'exposé de monsieur le maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : - Excédent : 1 194 761.13 €

- Affectation complémentaire en réserve (1068) = 197 000.00 €
- Résultat reporté en Fonctionnement (002) = 997 761.13 €

ARTICLE 2 : de reporter à la section d'investissement du budget primitif 2025 :

- Résultat reporté (001) = 65 465.91 €

Résultat des votes : - Pour : 19 -contre : 0 -Abstention : 0

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le maire, Christophe AZAMA

Le secrétaire de séance, Roberto CASTRO



